

Procès Verbal n°5

COMMISSION REGIONALE DES ORGANISATIONS

Approuvé par le Comité Directeur le 04 novembre 2024

Réunion en visio conférence le 4 juillet 2024

Assistent : C. SIBILLA(Présidente), M. CHEZE, A. PRIGENT, E. MITCHELL, M. PAUZIER en tant que salariée, Marie ROSCUET en tant que présidente de la commission technique

Excusé : JP.ALORO

Faisant suite à une réunion au CREPS le 24 juin en présence de Marie Roscuet, Sébastien Goncalves-Martins et Arnaud Prigent, il s'agit de caler les hypothèses de travail pour l'organisation des volleyades du 24 au 27 avril 2025. C'est le seul point à l'ordre du jour

1. Résumé de la réunion du 24 juin avec le CREPS

- L'accueil se fera le jeudi 24 mai au soir, à l'exception des ultra-marins qui pourraient arriver plus tôt et repartir plus tard.

Il est à noter qu'il y aura le stage idf du lundi 21 au jeudi 24 avril.

Pour rappel, U14 en filles et U15 en garçons.

- 8 terrains sont d'ores et déjà validés au CREPS. Le site accueillera un genre (à déterminer). Il faut donc trouver d'autres sites pour le 2ème genre. A ce stade, les villes du Plessis Robinson et d'Antony sont pressenties.

- Pour rappel, les délégations seront composées de 10 joueurs, 12 max, 2 ou 3 encadrants et 1 arbitre (cf PDF volleyades 2025 ci-joint). Cela fait 768 personnes max mais nous tablons sur environ 650 participants.

Le forfait Fédération est de 53€ par jour (mise à jour à faire sur le PDF).

Un certain nombre d'hôtels ont déjà été contactés par le CREPS (cf mail du 4 juillet).

21 équipes seront logées au CREPS dont les ultra-marins.

Afin d'apporter le meilleur confort aux délégations provinciales, les délégations franciliennes seront logées en dehors du CREPS.

- Les repas du midi se prendront sur les lieux de pratique. Pour le CREPS, il faudra compter 3 services minimum, la capacité d'accueil de la salle étant d'environ 80 à 90 personnes.

Les repas du soir se prendront pour l'ensemble des délégations au self du CREPS. Il y aura au moins 2 services.

L'ensemble des repas sera géré par un traiteur (en attente de devis du CREPS).

Concernant les petits déjeuner, ils sont facturés à 3,5€ par le CREPS. Néanmoins, de faire venir au CREPS toutes les délégations le matin juste pour un petit-déjeuner ne semble pas des plus opportuns.

A voir s'il n'y a pas de possibilité de négociation avec les hôtels.

- Il est acté que la mise en place d'une buvette au CREPS est possible. Il faudra trouver des bénévoles pour s'en occuper.
- Il reste le problème des stationnements des éventuels mini-bus. Voir les parkings avoisinants, ou la ville de Chatenay ou encore éventuellement une grande enseigne...

La priorité est de trouver et valider les lieux de résidence et de pratique pour la fin de l'été.

Afin de profiter de l'expérience des volleyades 2024, une réunion avec la ligue des pays de la Loire est à prévoir à la rentrée de septembre.

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif pour le « qui fait quoi » (la liste n'est pas exhaustive, ne pas hésiter à ajouter des points si nécessaire).

Actions	Qui ?	Echéance
Réservation hôtels	Marion, Maxime, ?	15/9/24
Lieux des rencontres	Marion ? Maxime ?	15/9/24
Petits déjeuners		
Repas du midi		
Repas du soir		
Parkings		
Buvettes		
Transports		
Relations CREPS	Marie ?	
Relation Fédération	Arnauld	
Commission technique	Marie	
Matériel (ballons, chaises d'arbitre, scoreurs...)		
Marqueurs		
Récompenses		
Communication	Marion	
RSE		
Sponsoring		
Bénévoles	Marion ?	
Suivi budget	Arnauld	

Présidente de la CRM
Chrystèle SIBILLA



C. SIBILLA

Secrétaire de la CRM
Arnaud PRIGENT



Fait le 7 juillet 2024